



pret immobilier suite à un interdit bancaire

Par **vero971**, le **18/10/2012** à **22:52**

Bonjour

J'ai besoin de qlq renseignements : j'ai été pendant 1 an IB. Cet IB a été levé en aout dernier (donc j'ai retrouvé l'usage du chéquier, j'avais conservé ma CB visa 1er mais il faut que je prenne rdv avec ma banque pour avoir un découvert autorisé) mais j'ai eu 3 prélèvements rejetés durant les 3 derniers mois (pour les impôts et bouygues telecom mais montants remboursés depuis).

Mon bailleur met en vente mon appartement et me fait une super proposition : la question est la suivante compte tenu des différents éléments exposés, est ce que ma banque (ou une autre) peut m'accorder un prêt immobilier.

Avant de me lancer, j'aimerais savoir si je ne fonce pas dans un mur

Merci par avance pour vos réponses

Veronique

Par **jivea**, le **13/12/2012** à **11:04**

bonjour , j'ai eu le même problème et je suis allé voir un courtier. il travaille pour InandFi et je le recommande car il a beaucoup de solutions ! allez voir sur le site et laissez un message :

Vous feriez mieux de faire attention à votre orthographe !!!

Par **youris**, le **13/12/2012** à **17:14**

c'est de la pub !